

MODALITÉS D'ADMISSION

Formation initiale

Pour s'inscrire en première année de Licence, vous devez être titulaire d'un baccalauréat et postuler via le portail Parcoursup. Pour les étrangers titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, une Demande d'Admission Préalable (DAP) est obligatoire (voir site Campus France). L'inscription en deuxième et troisième année et tout autre cas particulier sont examinés via la plateforme e-candidat par une commission pédagogique.

Formation continue

La formation continue concerne les personnes (salariés, demandeurs d'emploi, professions libérales, etc.) désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle. Le service Formation Continue d'Université Côte d'Azur accompagne les candidats et les entreprises dans leur recherche de financement, dans la mise en place, le montage et l'articulation des différents dispositifs : univ-cotedazur.fr/formation/formation-continue

POURSUITE D'ÉTUDES

L'issue naturelle de la Licence Géographie et Aménagement est la poursuite des études en première année des 2 Masters de géographie (GEOPRAD, AIR).

Après la deuxième année de Licence Géographie et Aménagement, vous aurez la possibilité de candidater à la licence professionnelle Cartographie, Topographie, Systèmes d'Information Géographique.

Des opportunités de parcours à l'étranger sont offertes.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire de la licence Géographie et Aménagement (BAC +3) peut travailler en tant que cartographe géomaticien, agent du développement territorial, chargé de mission du développement urbain et territorial, dans des collectivités territoriales, des bureaux d'études privés ou au sein d'une équipe de recherche, dans le domaine de l'environnement, l'aménagement du territoire ou la recherche scientifique.



Adresse :

Université Côte d'Azur : Campus Carlone
98 bd Édouard Herriot, 06200 NICE



Contacts :

Responsables de formation :
Licence 1 & 2 : Fabrice DECOUIGNY
Licence 3 : Éric BAILLY

 Fabrice.DECOUPIGNY@univ-cotedazur.fr
Eric.BAILLY@univ-cotedazur.fr

 univ-cotedazur.fr

Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

COMPÉTENCES

Comprendre l'organisation d'un espace et son fonctionnement ;
Élaborer une démarche scientifique entre théories et données ;
Réaliser des études diagnostiques et d'analyse spatiale ;
Représenter le territoire par des cartes, croquis et modèles ;
Communiquer en langue anglaise et française ;
Travailler en équipe.

Les + de la formation

Enseignement géographique
fondamentale solide

Développement durable et changement
climatique

Formation aux outils numériques

Pédagogie innovante et petits effectifs

Sorties de terrain éducative



PRÉSENTATION

Située au croisement de plusieurs disciplines, la géographie n'est plus aujourd'hui une simple description de la Terre. Liée à l'étude, la recherche, l'enseignement et la représentation des liens entre l'Homme et son Milieu, cette science, relativement jeune en comparaison d'autres, permet de mettre en relation l'économie, l'écologie, la sociologie, l'urbanisme, les mathématiques, l'aménagement, qui sont autant de facettes des interactions entre les sociétés et leurs milieux. La Géographie universitaire et professionnelle se pratiquent de façon raisonnée et méthodique, en utilisant des concepts, des théories, des méthodes, des données et des outils originaux.

Au cours de la licence de Géographie et Aménagement vous étudierez les trois axes principaux de la géographie, qui recoupent les principaux aspects de son enseignement mais aussi de sa pratique professionnelle : la géographie humaine (activités humaines, économie, urbanisme, démographie, monde rural, aménagement, géopolitique, etc.), la géographie physique (environnement, sciences de la Terre, géomorphologie, hydrologie, climatologie, pédologie) et les outils et les méthodes (statistiques, cartes, photographies aériennes, images satellitaires, Systèmes d'Informations Géographiques).

La licence de Géographie et Aménagement s'adresse aux étudiants intéressés aux fonctionnements des sociétés et de leurs espaces, qui souhaitent s'orienter vers l'aménagement de territoire ou la gestion de l'environnement, qui sont attirés par les nouvelles technologies et aspirent à faire face aux grands défis urbains et environnementaux de la société moderne dans un contexte de changement climatique.

ORGANISATION

Afin de mettre en place la spécialisation progressive en licence, un portail commun Sciences de l'Homme et de la Société est proposé pour les mentions de licence de Géographie, Ethnologie-Anthropologie, Histoire, Philosophie, Sciences du langage et Sociologie. Des passerelles sont possibles avec le portail Sciences et Technologies.

En arrivant à l'Université avec pour objectif une formation dans l'un ou plusieurs de ces domaines disciplinaires, les étudiants sont tous inscrits dans la licence mention Sciences de l'Homme et de la Société. C'est en construisant son choix de blocs que l'étudiant s'orientera progressivement vers la licence disciplinaire Géographie et Aménagement ou restera pluridisciplinaire.

Chaque année, l'étudiant suivra 12 crédits ECTS de formation à des compétences transverses (français, anglais, professionnalisation, compétences numériques et informationnelles) et 48 crédits ECTS de formation disciplinaire, soit un total de 180 crédits ECTS sur la licence.

QU'EST CE QU'UN PORTAIL DE LICENCE ?

Université Côte d'Azur vous offre la possibilité de construire et de personnaliser votre parcours universitaire. Nos licences sont organisées sous forme de « portails ».

Chaque portail regroupe plusieurs disciplines qui partagent un socle commun de compétences composé des enseignements disciplinaires et transversaux.

En première année, vous explorez et affinez votre projet professionnel.

En deuxième ou en troisième année de Licence, vous choisissez votre discipline ou votre domaine spécifique.